



Projet Moyenne et Basse Romanche **Compte rendu atelier n°2 à Champ sur** **Drac :**

**Vizille, Notre Dame de Mésage, Montchaboud,
Jarrie, Champ sur Drac**

**Date : 24 juin 2010 à 18h00 – Salle du Conseil Municipal à Champ
sur Drac**

Participants présents

Invités

M. Alain Royet (Vizille)
M. Christian Baret (Vizille)
M. Tonino Toia (Notre Dame de Mésage)
M. Frédéric Gros (Vizille)
M. François Tonnelle (Vizille)
M. Cédric Gramusset (Notre Dame de Mésage)
M. Marc Giniès (Vizille)
Mme Reine Frobert (Notre Dame de Mésage)
M. Lionel Coiffard (Vizille)
M. Gaby André Vitinger (Champ sur Drac)
M. Jean-Paul Fourcroy (Notre Dame de Mésage)
M. Gilbert Zaboni (Champ sur Drac)
M. Jean-Louis Caix (remplace Mme Magdeleine Fasola) (Montchaboud)
M. Guy Buisson (Notre Dame de Mésage)

Techniciens et bureaux d'études

M. Thierry Leroy (Sogreah)
M. Thierry Monier (Sogreah)
M. Christian Gay (Gay Environnement)
Mme Patricia Detrez (Gay Environnement)
Mme Odile Daillot (Sinequanon')
M. Jean-Michel Cardona (modérateur de réunion)
M. Thomas Linossier (Symbhi)
M. Olivier Manin (Symbhi)

Compte-rendu des débats

Question 20 - *Préciser le risque de formation d'embâcles au pont de la Madeleine, et la possibilité enrochements par des palplanches plus profilées pour limiter ce risque.*

Pas de remarques.

Q21 - *Entre le pont de la Madeleine et le pont SNCF, étudier la nécessité d'un confortement en rive droite. En rive gauche, préciser le risque d'inondation des jardins dû au point bas.*

M. Monier explique que l'AD Isère Drac Romanche a fourni des coupes sur les tronçons confortés en 2000 en rive droite.

M. Zaboni précise que les travaux de confortement ont été commencés vers le pont SNCF mais n'ont jamais été terminés, notamment en amont du pont de la Madeleine.

M. Monier indique que ce point sera revu, notamment dans le cadre de l'expertise sur les débordements et la protection des habitations de ce secteur.

Q22 - *Prendre en compte l'exutoire du ruisseau de Champ et identifier les risques de remontée. Préciser le niveau pris en compte dans le Drac aval dans les outils de simulation hydraulique et pour l'établissement des cartes des aléas hydrauliques. Préciser l'inondabilité du secteur confluence Drac – Romanche et affiner si possible les cartes des zones inondables avant et après projet.*

Pas de remarques. La zone inondable du Drac sera inchangée par les travaux.

M. Manin explique que dans le cadre du contrat de rivière de la Romanche, une étude porte sur le risque inondation des affluents.

Q10 - *Préciser l'incidence de l'abaissement du lit de la Romanche sur la conduite d'alimentation en Eau Potable qui passe sous la Romanche entre Pré Grivel (zone de captage du SIERG) et Notre Dame de Mésage*

M. Monier explique que la conduite d'eau potable est située 2 m sous le fond du lit de la Romanche, et ne sera pas impactée par les travaux.

Q11 - *Préciser l'aménagement à réaliser pour le ruisseau de la Touche.*

M. Cardona demande la hauteur entre la Romanche et l'affluent. Elle est d'environ 1,50 m.

M. Toia demande si un risque d'inondation par refoulement de la Romanche en crue dans le ruisseau de la Touche concerne le lotissement du Moulin. Ce cas de figure s'est déjà produit dans le passé avant que le seuil Tardy ne soit construit.

M. Buisson demande à quel niveau se situera l'entonnement de la passe à poisson. M. Gay explique que les aménagements de la partie amont du ruisseau resteront inchangés. L'entonnement de la passe sera calé au débit attractif pour les populations piscicoles ou le débit réservé. Selon M. Toia, le frai est en période d'étiage (octobre), l'entonnement doit être calé sur ce débit.

M. Toia explique que le risque de remontée de la Romanche dans le ruisseau sans nom (en aval des llats, branche gauche et face au hameau de la Touche) n'a pas été étudié.

M. Manin explique qu'une confusion avec le ruisseau des llats a eu lieu et que la maîtrise d'œuvre va prendre en compte cette remarque en vérifiant le niveau de la Romanche et celui de la route et des habitations basses de Notre Dame de Mésage (Hameau de la Touche).

Q12 - *Etudier la possibilité d'aménager un cordon paysager le long du site des VFT (digue rive droite en amont du grand pont Napoléon)*

Mme Daillot s'interroge sur l'intérêt de la continuité de la liaison piétonne en aval du Grand Pont.

M. Buisson explique qu'un passage sur l'écluse en aval (vers le canal St Joseph) est envisageable mais la sortie est bloquée actuellement par la route. M. Cardona précise que cette digue doit être rehaussée par ailleurs.

Q13 - *Préciser les caractéristiques du seuil Tardy.*

M. Monier explique que malgré les nombreux contacts auprès de la DIR à Marseille et à Gap, les recherches de documents relatifs à la construction du seuil Tardy sont restées infructueuses. Concernant les piles du pont (nature des pieux), un dossier existait mais le transfert de responsabilité n'a pas permis de le repérer à ce jour. Des carottages seront réalisés.

M. Buisson explique qu'il y a eu une enquête publique vers les années 1980 – 1985 pour la construction du seuil, mais aucun dossier n'a été retrouvé sur la commune de Notre Dame de Mésage. M. Manin explique qu'une demande de recherche sera formulée aux archives de la mairie de Vizille.

M. Cardona précise que cela ne remet pas en cause le principe de retrait du seuil. M. Leroy complète

en expliquant que la nature des piles du pont aura néanmoins des conséquences directes sur l'ampleur des travaux.

Q14 - Etudier les possibilités de maintenir le retrait du seuil et l'alimentation du micro-centralier qui a un droit d'eau et un projet de remise en service d'un pompage en rive droite.

Il faudrait reconstruire un clapet mobile à environ 2 millions d'euros pour alimenter correctement le canal. C'est un projet hors de proportion. Aujourd'hui, le canal est alimenté 2 jours par an en moyenne.

M. Toia demande si le projet de remise en service d'un pompage est viable si l'exploitant abaisse de 2 m son canal. M. Leroy explique que la chute de 2 m, source d'énergie, serait perdue.

M. Manin rappelle que la priorité sera donnée par le Symbhi à la protection des personnes.

M. Monier explique que le fait de garder le canal en pied de digue pose un problème pour la tenue de la digue. Il faut le combler pour éviter le risque de renard.

M. Coiffard précise enfin qu'il faut s'entendre avec Mme Cogne et la Communauté de Communes du Sud Grenoblois pour l'aménagement du canal. Mme Cogne n'est pas favorable au maintien de ce canal en l'état, source d'inondation sur sa propriété en cas de crue de la Romanche.

L'avis général est favorable au remblai du canal.

Q15 - Préciser le risque d'inondation par le fossé traversant le hameau de la Maconnière.

M. Monier indique que ce fossé n'est pas connecté à la Romanche, il est remblayé dans sa partie amont.

M. Toia infirme cette explication : à chaque fois que la Romanche est en crue, il y a de l'eau. La connexion ne se fait pas par la nappe ni par la Romanche. Il n'y a de l'eau qu'en crue et qui vient se répandre auprès des maisons.

M. Monier évoque la solution de la coloration pour déterminer la source d'inondation, mais cette technique est inapplicable car le fossé est à sec en temps normal.

M. Leroy évoque une buse de la Touche. M. Monier pense que le phénomène sera très probablement atténué du fait de l'enlèvement du seuil et de la baisse du niveau d'eau de la Romanche.

Q16 - Préciser la nécessité de poser des clapets anti-retour sur le gros collecteur d'assainissement débouchant directement dans la Romanche au niveau du secteur du rond-point.

M. Monier : le collecteur principal des eaux pluviales de Vizille était noyé lors des reconnaissances par la maîtrise d'œuvre. En tout état de cause, il faudra l'équiper d'un clapet anti-retour.

M. Coiffard : ce collecteur n'est pas celui qu'il citait. Il parlait du collecteur d'assainissement plus en aval. Le rejet serait localisé vers le rejet du canal, les conduites passant sous la station service Intermarché.

M. Manin : la demande de plan de réseau par le maître d'œuvre auprès de la commune sera accélérée. Eventuellement, une visite de terrain peut être organisée sur proposition de M. Coiffard.

Q18 - En aval du bassin de décantation de la RN85, étudier la possibilité de valoriser le ruisseau d'un point de vue environnemental.

M. Toia précise que ce ruisseau serait l'exutoire du ruisseau de la Maconnière.

M. Gay préconise de laisser le ruisseau forestier en l'état, site intéressant pour la faune (amphibiens) et la flore locales et de conserver le caractère forestier du ruisseau.

Q17 - Au niveau du coude en face de Montchaboud, étudier la possibilité d'élargir le lit en rive gauche pour redonner de l'espace de liberté à la Romanche, faire un milieu humide et limiter l'effet d'entonnoir

vers Champ sur Drac.

M. Cardona demande si la section de la Romanche est suffisante à cet endroit d'un point de vue hydraulique : la réponse est positive.

M. Toia demande si les arbres en lisière peuvent être emportés en crue. M. Gay répond que des gros arbres pourraient être emportés (saule, peupliers noirs). Il rappelle que ce milieu est en équilibre, et qu'il fonctionne bien.

Q19 - Etudier la jonction du sentier en rive gauche de Notre Dame de Mésage vers Champ sur Drac

Un site militaire doit être traversé, ce qui rendra très difficile la mise en œuvre de cette mesure. D'après M. Gros, c'est un problème de responsabilité sur le facteur risque.

D'après M. Toia, les militaires ne sont pas les seuls à utiliser ce chemin, il y a aussi la gendarmerie.

Retour sur Q7 à la demande de C. Baret. *Préciser la hauteur d'eau entre la crue de mai 2008, la crue trentennale et la crue centennale au hameau du Pont.*

Le canal de restitution EDF est noyé en crue mais il n'y a pas de problème inhérent, ce phénomène ayant été pris en compte dans la conception de l'ouvrage.

M. Coiffard demande la hauteur de rehausse de la digue sur le secteur de Péage de Vizille : elle est d'environ 35 cm au moyen d'un parapet.

Retour sur Q8 - *Etudier le refoulement de la Romanche dans le ruisseau des llats, et étudier la mise en place d'une vanne de décharge du bras "gauche" vers le bras "droite".*

Pas de remarques.

Q23 - Q24 - Préciser le linéaire de digues confortées - Compléter la réflexion sur le nombre et la position des déversoirs de sécurité.

M. Gros demande s'il y a un ordre dans le déclenchement des déversoirs de sécurité.

M. Leroy précise que tous les déversoirs sont calés pour être alimentés en même temps (cote Q100 + 30 cm), seul celui de Jouchy se déclenche un peu avant (Q100).

M. Toia demande des précisions sur le risque inondation sur la Route Départementale 101. La Glissière Béton Armée (GBA) peut-elle être renversée ?

M. Monier répond que le niveau d'eau en crue centennale est similaire à celui de la route donc peu de risque.

M. Toia pense que la Romanche en crue va affouiller le lit : il demande si les enrochements vont tenir, et ce qu'il se passera au-delà de la crue centennale.

M. Monier explique que le projet est dimensionné pour la crue centennale de la Romanche. La vitesse de courant est maximale pour cette crue. Au-delà, les débordements dans la plaine font que la vitesse n'augmente pas ou peu. Les dispositifs sont prévus pour tenir.

Conclusions et ressentis sur la concertation

M. Toia approuve la méthode de concertation, bon exercice de démocratie. Il se félicite de la qualité des échanges : les participants apportent leurs connaissances du secteur et reçoivent de l'information.

M. Baret explique que le fait de participer à la discussion sur les phénomènes de risque naturel est au final rassurant. Cela permet d'avoir une meilleure vision d'anticipation.

M. Gros indique que ce projet est intéressant et la méthode de travail permet de voir les études avancer. Le public en général n'est pas trop au fait de ces questions mais il est sensibilisé par les phénomènes nationaux sur ces questions de sécurité. De même, le public attend des réponses à des

questions très concrètes : par exemple, la délivrance d'un permis de construire après travaux.

M. Buisson précise que ces réunions sont très satisfaisantes. Cela donne des éléments de réponses à transmettre ensuite aux habitants.

M. Royet conclut en disant que ces ateliers ont permis d'apporter des nouvelles connaissances (notamment le principe des déversoirs de sécurité). Il sera plus aisé d'expliquer et de sensibiliser la population à ces aspects.